

## Formation des membres du CHSCT

### Effectif < 300 salariés

#### Public concerné

Direction, Encadrement, Opérationnel

#### Objectifs

1. Maîtriser la réglementation relative au Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail : C.H.S.C.T.
2. Appliquer et connaître les bases du droit en matière de prévention, sécurité, santé des salariés et conditions de travail,
3. Suivre, exploiter et réagir aux indicateurs de la prévention,
4. Agir pour veiller de bonnes conditions de travail et une application de la politique de prévention.

#### Programme

##### 1<sup>ère</sup> journée :

LA REGLEMENTATION EN MATIERE DE CHSCT – 0,3 jour

LES ACTEURS DE LA SECURITE AU TRAVAIL – 0,3 jour

L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DU CHSCT - 0,3 jour

##### 2<sup>ème</sup> journée :

L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DU CHSCT – 0,3 jour

LA REGLEMENTATION CONCERNANT L'INTERVENTION DES ENTREPRISES EXTERIEURES – 0,5 jour

LA TYPOLOGIE DES PRINCIPAUX INDICATEURS SECURITE – 0,2 jour

**COFIP : 9 ter, rue de la Pomme Rouge 02100 SAINT QUENTIN**

**Tél : 03 23 64 74 99      Fax : 03 23 67 50 33      E-mail : [cofip@cofip.fr](mailto:cofip@cofip.fr)**

**Site : [www.cofip.fr](http://www.cofip.fr)**

**Conseiller en formation : Florian THIERIOT**

**Tél : 07 86 29 59 73      E-mail : [f-thieriot@cofip.fr](mailto:f-thieriot@cofip.fr)**

## Formation des membres du CHSCT

### Effectif < 300 salariés

**3<sup>ème</sup> journée :**

LES RESPONSABILITES PENALES ET CIVILES EN HYGIENE ET EN SECURITE – 0,2 jour

LA PREVENTION DES RISQUES – 0,6 jour

DOCUMENTATION EN HYGIENE ET SECURITE – 0,1 jour

BILAN DU STAGE – 0,1 jour

### Méthodologie

Essentiellement participative, l'intervenant anime un échange entre les participants qui enrichissent le sujet traité de leur propre expérience, ce qui permet d'intégrer la réalité de l'entreprise et favoriser l'appropriation de la méthode.

3 JOURS